

RÉGION
BOURGOGNE
FRANÇHE
COMTÉ


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME

AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE


COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE



MIEUX PRODUIRE

Energies Renouvelables (EnR) ET COLLECTIVITÉS



Chaufferie
biomasse



Micro-centrale
hydroélectrique



Énergies citoyennes -
parc éolien en construction



Moquette solaire
thermique



Certains toits de vos bâtiments publics sont orientés plein sud... Pourquoi ne pas installer des panneaux photovoltaïques ?

Les développeurs de projet éolien ont déjà contacté tous les nouveaux maires du territoire... Comment faire profiter pleinement l'ensemble du territoire des retombées économiques d'un projet éolien ?

La chaudière gaz ou fuel de l'école commence à vieillir. Comment passer au bois-énergie ?

Comment produire du gaz renouvelable et des fertilisants à partir des déchets organiques collectés par les collectivités ?

J'ai un projet d'aménagement / une maison de retraite / des logements en petits collectifs sur ma commune, pourquoi pas créer un réseau de chaleur alimenté par des EnR ?

Le débit de ma rivière peut-il être intéressant pour installer une centrale hydroélectrique tout en respectant la continuité écologique ?





SOMMAIRE

Collectivités et énergies renouvelables : quels enjeux ? **p 5**

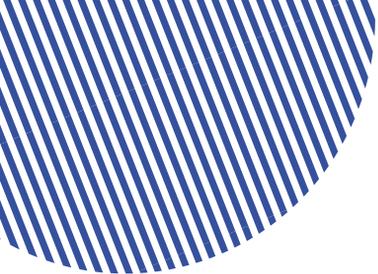
Collectivités et énergies renouvelables : de quoi parle-t-on ? **p 5**

Un projet d'énergies renouvelables dans ma collectivité ?
L'Ademe et la Région vous accompagnent. **p 6 à 7**

Qui contacter ? **p 6**

Quelles aides financières disponibles ? **p 6**

Pour en savoir plus **p 7**



La Bourgogne-Franche-Comté recèle des ressources énergétiques variées et complémentaires (biomasse forestière et agricole, vent, cours d'eau, soleil...) et des compétences locales précieuses pour valoriser ces ressources.

*L'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté vous accompagnent dans vos projets d'énergies renouvelables : bois énergie, solaire thermique, géothermie, méthanisation, hydroélectricité, photovoltaïque, éolien et projets citoyens.**

* La production d'énergies renouvelables doit s'accompagner d'une démarche ambitieuse de réduction des consommations d'énergie, intégrer les enjeux environnementaux spécifiques à chaque projet. Pour cela, l'ADEME et la Région mettent également à disposition des collectivités des conseillers pouvant réaliser un état des lieux des consommations d'énergie et élaborer un programme d'actions pour maîtriser ces consommations.

Collectivités et énergies renouvelables : quels enjeux ?



- Contribuer à l'économie locale, en générant de l'activité sur son territoire et notamment des emplois locaux non délocalisables.



- Réduire les coûts de fonctionnement – ne plus subir la volatilité des prix des énergies, les EnR étant plus compétitives sur le long terme !



- Réduire son impact environnemental et ses émissions de gaz à effets de serre (GES).



- Être une collectivité exemplaire attractive, qui mobilise ses citoyens sur les enjeux énergétiques et environnementaux.

Collectivités et énergies renouvelables : de quoi parle-t-on ?

- Produire chauffage et eau chaude sanitaire (bâtiments, piscines...), en valorisant des ressources comme le bois-énergie (plaquettes forestières ou granulés), la géothermie ou encore le solaire thermique associés ou non à un réseau de chaleur.
- Produire de l'électricité renouvelable sur son territoire pour couvrir les besoins des bâtiments communaux et des citoyens. En BFC les principales sources d'EnR électriques sont l'éolien, l'hydroélectricité, le solaire photovoltaïque et la méthanisation.
- Valoriser des déchets organiques en produisant du gaz renouvelable grâce à la méthanisation. Ce gisement peut être complété ou venir en complément d'autres matières organiques d'origines agricoles ou industrielles.
- Impliquer les citoyens et/ou les collectivités dans des projets d'énergies renouvelables, financièrement et/ou dans la gouvernance, pour favoriser l'ancrage, l'acceptation des projets et maximiser les retombées économiques locales.

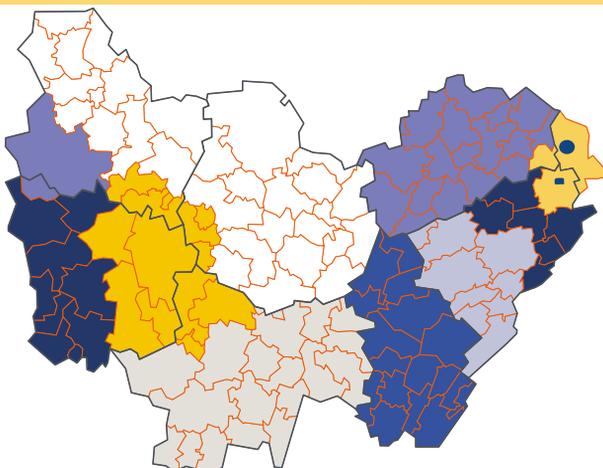
Un projet d'énergies renouvelables pour ma collectivité ?

L'ADEME et la Région vous accompagnent

➡ Qui contacter ?

Plusieurs réseaux d'animateurs vous accompagnent en fonction des énergies renouvelables que vous souhaitez développer :

<https://www.bourgognefranche-comte.fr/sites/default/files/2024-06/plaquette%20animateur-EnR-KG-web2024.pdf>



➡ Quelles aides financières ?

L'Union européenne, l'ADEME et la Région ont mis en place un programme commun de développement des énergies renouvelables permettant d'apporter des financements de manière complémentaire pour les projets.

Pour les études

Les études de projets peuvent bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à 70 % du montant de l'étude, (plafond à 40 000 €) pour les filières :

- bois-énergie,
- réseaux de chaleur,
- hydroélectricité,
- solaire thermique,
- méthanisation,
- géothermie

Pour les investissements

Des aides sont mobilisables pour les projets de production de chaleur et d'eau chaude sanitaire (bois-énergie, solaire thermique), des projets réseaux de chaleur, de micro-centrales hydroélectriques et pour les projets de méthanisation. Les taux et les montants d'aide sont spécifiques à chaque filière. Il est nécessaire de vous référer aux règlements d'intervention (taux et plafond indiqués ci-dessous selon votre projet) et de prendre connaissance des conditions et modalités d'attributions des aides.

Pour plus d'informations sur les aides aux investissements :

- **Région** : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/guide-des-aides>, domaine « énergies renouvelables »
- **ADEME** : <https://agirpoulatransition.ademe.fr/>
- **Fonds Européens** : <https://www.europe-bfc.eu/>

Dans le cadre du programme Effilogis, en complément de l'aide à l'efficacité énergétique des bâtiments, une bonification est prévue pour les installations géothermiques de surface, solaires thermiques : détails sur : <https://www.ffmpeg.fr>

➡ Pour en savoir plus

Énergies citoyennes

<https://energie-partagee.org/monter-projet/se-faire-accompagner/les-reseaux-regionaux/energie-partagee-bourgogne-franche-comte/>

Méthanisation

<https://methabfc.fr/>

Hydroélectricité

<https://hydro-bfc.fr/>

Solaire thermique

<https://www.solaire-collectif.fr/>

Photovoltaïque

www.photovoltaique.info/

Géothermie

<https://www.geothermies.fr/>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ademe.fr



COFINANÇÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

europe-bfc.eu

Ma Région | avancer, partager

bourgognefranchecomte.fr



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**